



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 8 5 5 – 2 0 1 5 - 1

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 AVRIL 2018, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 855-2015-1 CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

CE RÈGLEMENT A POUR OBJECTIF DE RÉGLEMENTER LES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE AFIN D'INCLURE À L'ARTICLE 7 LE PRÊT OU LA LOCATION DE JEUX DE SOCIÉTÉ.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 855-2015-1 ENTRE EN VIGUEUR LE 18 AVRIL 2018, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE DIX-HUIT.

RENALD GRAVEL, M.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER